

cessités de son développement économique ». Si vraiment il nourrissait des ambitions annexionnistes, « ce n'est pas contre l'Indo-Chine qu'elles seraient dirigées ; et ce sont les possessions asiatiques d'autres puissances européennes et non les nôtres qui seraient menacées ». La Chine n'est pas plus dangereuse : avant d'apparaître telle, elle a « à passer par toute une série de bouleversements et de guerres intérieures, qui nous assurent une longue période de sécurité ». Au surplus, nous avons conclu des alliances et des ententes internationales, qui constituent de sérieuses garanties contre toute éventualité d'agression en Extrême-Orient.

Si aucun péril extérieur ne menace notre domination sur le littoral de la mer de Chine, n'existe-t-il pas un danger de soulèvement annamite ?... Ne sommes-nous point revenus, depuis quelques mois déjà, à des rébellions et des pirateries, propres à épuiser là-bas nos forces militaires ? M. J. Harmand dément ces sombres prévisions. Non point qu'il croie à l'affection des indigènes à notre endroit, mais parce que leur intérêt est de subir notre suprématie. C'est à nous qu'ils doivent la paix et l'ordre, une organisation judiciaire acceptable, enfin « tout un ensemble d'améliorations qui ont transformé les conditions matérielles de leur existence et développé la richesse du pays, au point que, dans les Annamites d'aujourd'hui, on a peine à reconnaître ceux d'autrefois ». Les plus éclairés d'entre eux ne sauraient se le dissimuler : « Si nous ne sommes pas les meilleurs des maîtres, nous sommes du moins les meilleurs qu'ils puissent trouver. »

Ainsi la domination française est fortement établie, en Indo-Chine : il lui est permis d'entrevoir de magnifiques résultats. Ce sol exotique est propice à maintes cultures. Celles du riz, du maïs y sont en pleine croissance ; celles du manioc, du coton, du jute, de la ramie, celles du thé, du tabac et du café y ont été entreprises avec succès. La production minérale doit aller de pair avec l'industrie agricole. Déjà l'on exporte d'Indo-Chine de la houille et du zinc ; l'exploitation du fer, de l'étain, du sel y sera, en quelques années ou quelques lustres, des plus lucratives.

Que faut-il, pour permettre aux colons français de mener à bien cette œuvre de mise en valeur, immense et féconde ? Une administration capable d'agir avec clairvoyance et fermeté. Cet ordre de questions politique est familier à M. J. Harmand : aussi trace-t-il, avec une remarquable sûreté, le programme de notre action en Indo-Chine. Il fixe le départ entre l'unité indispensable du gouvernement général, l'initiative nécessaire aux gouvernements locaux, et la large autorité à accorder au chef administratif de la province. Il explique la conduite que doivent tenir ces divers pouvoirs, à l'égard des indigènes — conduite exprimée en cette formule, dont il fut naguère le premier éditeur : « politique d'association », — « association subordonnée, où l'Européen directeur apporte ses facultés d'organisation, sa puissance scientifique et financière, et où l'indigène, rallié de plus en plus au nouvel état de choses, apporte son nombre, ses bras, son travail, vivifié, enrichi et éclairé par une justice, un ordre, une sécurité, que la société laquelle

il appartient n'a jamais pu faire sortir spontanément de son sein. »

Sans doute, notre devoir est d'éduquer, d'instruire l'annamite : mais ce serait une grave erreur, que de vouloir lui inculquer une culture, à laquelle rien ne le prépare, et qui ne le rendrait apte ni à sa tâche héréditaire, ni à notre mission d'Européens. « Notre système d'éducation publique indigène doit se limiter au perfectionnement des enseignements traditionnels, avec l'adjonction de connaissances pratiques et d'intérêt technique et professionnel. »

Ces principes posés, M. J. Harmand envisage les différents problèmes en face desquels se trouve présentement notre administration indo-chinoise ; et, avec une logique très nette, il en indique la solution : nécessité d'un emprunt, continuation du réseau ferré intérieur, travaux d'irrigation, allègement de la contribution militaire, réforme douanière, restriction des monopoles fiscaux, spécialisation des fonctionnaires coloniaux et garanties à leur assurer : toutes mesures qui apparaissent également réfléchies et pratiques.

Une élection doit avoir lieu, le 8 janvier prochain, dans l'Annam-Tonkin : celle d'un délégué au Conseil supérieur des Colonies. Diverses personnalités ont demandé à M. J. Harmand de poser sa candidature à ces hautes fonctions, et il s'y est résolu. Il n'est point en effet de désignation qui puisse être plus justifiée, ni plus désirable. Elle ne constituerait pas seulement un acte de gratitude, mais un acte éminemment opportun. Car l'ancien commissaire général civil de la République au Tonkin, l'ancien ministre plénipotentiaire de France au Japon, apporterait à la cause de notre empire jaune le concours d'une expérience sans égale et d'une activité qu'attestent maints travaux d'hier... et de demain : ne fait-il point paraître, incessamment, un ouvrage, *Domination et Colonisation*, où il a condensé les observations et les enseignements de sa longue carrière de politique colonial ?

M. Jules Harmand est de ceux qui sauraient donner au Conseil supérieur des Colonies — assemblée trop exclusivement décorative — un prestige nouveau, faire étendre ses prérogatives, la transformer en une représentation informée, vigilante, influente, de notre empire colonial — autrement qualifiée que le simulacre de représentation exotique admis au Parlement !

L'opinion éclairée souhaite graudement, qu'il soit mis à même, le 8 janvier prochain, de poursuivre l'œuvre — vraiment belle — de toute sa vie.

LA MUSIQUE BRITANNIQUE⁽¹⁾

Il n'est pas très difficile de voir, pourquoi cette influence de l'École musicale viennoise a duré aussi longtemps en Angleterre ; et surtout pourquoi elle y est aussi flagrante.

L'école viennoise ne fut pas supérieure aux écoles précédentes. Celle des musiciens de l'église luthérienne, dont Bach fut la gloire, l'égalait. La fusion de la techni-

(1) Voir la *Revue Bleue* du 3 décembre 1910.

que de cette école avec l'inspiration si fraîche de Purcell, aboutit à la grandeur pittoresque de Kaendel, dont la musique ne le cède point à celle des plus célèbres Viennois; la polyphonie primitive écrite aux Pays-Bas et en Italie peut être placée au même rang que les productions les plus parfaites de Beethoven.

Il n'est pas étonnant que, le XVIII^e siècle emportant avec lui les vieilles formes, les Viennois au XIX^e introduisent certaines libertés, et donnant aux contrepoints et aux fugues un charme mélodieux, leur musique fut acceptée avec enthousiasme comme le terme final du progrès de l'art. Si nous nous rappelons ce qu'étaient ces premières années du siècle disparu, il n'est que peu surprenant de voir alors la symphonie viennoise considérée comme existant de temps immémorial et comme ayant acquis sa forme définitive. « *Consacrée, classique* », telles sont les épithètes dont on la qualifiait, il y a un siècle: les mêmes noms lui sont encore donnés par tous les professionnels d'Europe.

On apprend en effet, aux étudiants, que la musique viennoise est la seule véritable; et, avant qu'ils aient pu en juger eux-mêmes, cette notion les imprègne tout entiers. Ils sont amenés à penser dans ce style et à l'écrire, de la même façon qu'ils ont appris leur langue maternelle; s'ils essaient d'un nouvel idiome, moins usé: c'est comme s'ils étaient contraints de parler une langue étrangère, qu'ils connaîtraient mal; il leur faut alors penser dans leur langue habituelle et la traduire aussitôt.

Les Anglais eux, attendirent longtemps avant de s'essayer à imiter le modèle viennois. Pendant la première moitié du siècle dernier, Haydn avait, en Angleterre, certaine influence qui était bien surpassée par celle de Haendel.

Puis, vint l'*Elijah* de Mendelssohn, et alors aussi Sterndale Bennett revint d'Allemagne (1). Peu après, les jeunes compositeurs se trouvèrent très audacieux, en écrivant une symphonie dans l'idiome de Mozart.

Tandis que les principes de l'école viennoise exerçaient lentement leur action en Allemagne, ils acquéraient ainsi, en Angleterre, tout leur pouvoir. C'est seulement au cours de ces dernières années que quelques esprits téméraires ont cherché — en vain pour la plupart — à être originaux.

Que doivent-ils faire? Il n'y a rien à trouver de bon et de nouveau dans le dialecte viennois; car tout ce que l'on peut attendre de ce style musical, c'est d'être traité superbement comme il l'a déjà été, une fois pour toutes. Le seul conseil que l'on pourrait donner à nos jeunes compositeurs, ce serait de se sacrifier, en attendant la venue des générations nouvelles. On pourrait recommander à ces jeunes recrues, la prompte destruction de tous les ouvrages, dictionnaires et biographies, dans lesquels on affirme, comme un fait admis, que le style viennois est le seul possible, le seul langage

existent du monde musical. Puis on pourrait leur prescrire l'étude, précoce et simultanée, avec celle de la musique viennoise, de compositeurs plus anciens comme Palestrina, Bach et Haendel. Enfin, on les exhorte à faire un effort déterminé, non pour adapter des mots anglais aux formules conventionnelles étrangères, mais pour les choisir tels, qu'ils sonnent bien, naturellement, et qu'ils forment des phrases parfaitement musicales.

Il n'y a rien à gagner à vouloir remplacer l'invention sincère par une couleur orchestrale habilement nuancée. Berlioz avait un don de couleur merveilleux; Méhul aussi, quoique de façon différente. Qui donc admire sérieusement aujourd'hui ces deux musiciens? La superbe couleur de Mozart, serait depuis longtemps oubliée sans l'harmonie à laquelle elle ajoutait de la beauté. Les compositeurs qui colorent au lieu de créer, perdent vraiment leur temps.

Telle est l'argumentation du critique de *The Saturday Review*. Qui n'en distingue les points faibles?

Il se peut que l'Angleterre traverse, à l'heure actuelle, au point de vue musical, une période d'imitation à outrance. Mais cette cause transitoire n'explique point la pénurie permanente, en ce pays, de vocations et de génie musical. Les Lettres britanniques se sont mises, à certaines époques, à l'école de la Littérature française — ainsi, comme nous le montrions récemment, d'après M. Sidney Lee, lors de la Renaissance: cet effacement ne les a point empêchées de se manifester, par la suite, avec éclat. S'ils avaient été doués d'un tempérament vraiment personnel, les compositeurs d'outre-Manche auraient su s'affranchir, depuis un siècle, de l'influence viennoise.

Aux âges précédents, avant que les maîtres allemands aient écrit leurs œuvres immortelles, la musique anglaise, qu'aucune domination extérieure n'opprimait, n'était pas davantage puissante et considérée.

S'il paraît s'aveugler sur les aptitudes musicales de ses compatriotes, l'auteur de cette étude affecte, en retour, une sévérité excessive, à l'égard des maîtres étrangers dont il parle.

C'est ainsi qu'il ramène aux proportions modestes d'une sorte d'organiste local Beethoven, qui est sans conteste le génie de l'harmonie, et qui domine de sa merveilleuse technique et de son sentiment universel, le développement, dans les divers pays, des écoles musicales. C'est ainsi encore qu'il parle de Berlioz en des termes, qui eussent paru admissibles il y a quelque trente ans, mais qui déconcertent à notre époque où la forte originalité de ses œuvres est mieux comprise.

A en juger par de telles appréciations, il semble que les critiques musicaux de l'Angleterre soient, comme ses compositeurs: d'une singularité tout à fait distinctive et caractéristique. Cette étude n'en est pas moins intéressante. Elle constitue un curieux document sur la manière de sentir et de juger de nos voisins, dans le domaine de la musique.

JACQUES LUX.

(1) Sterndale Bennett (1816-1875), professeur de musique à l'université de Cambridge (1858) fut l'un des compositeurs les plus appréciés de l'Angleterre.